

# Le chantier ITER, un laboratoire scientifique et social de l'esclavage moderne ?



Dessin : Na ! pour Le Ravi, juillet 2013

Comment peut-on justifier la mise en place avec la participation active des services de l'État et l'argent des contribuables, de **conditions d'exploitation** qui rappellent **le temps de l'esclavage** ou celui plus proche, et de sinistre mémoire, **des camps de travailleurs** ?

## Le chantier ITER, une bombe sociale prête à exploser à Cadarache (13)

- Fraude sociale organisée par et pour des professionnels (VINCI-FERROVIAL-RAZELBEC) avec l'aide des services de l'État au plus haut niveau (URSSAF, préfecture, ministère, etc.).
- Ouverture de « camps de travail » pour l'hébergement des ouvriers « détachés » et des autres...
- Entreprises locales et chômeurs (+ de 60 000 chômeurs du bâtiment en PACA) sommés d'accepter des conditions indignes s'ils veulent travailler sur le chantier...
- Statut d'ambassadeur qui permet aux dirigeants d'ITER de n'être responsable devant la justice ni de leurs actes ni de leurs écrits ni de leur paroles !
- Seule « fusion » en cours, celle de la Commission Locale d'Information (CLI) avec celle de Cadarache !

Au niveau politique, les choses commencent à bouger. Plusieurs partis politiques (Front de gauche, Europe Écologie, Les Verts et le Partit Occitan) ont déposé le **14 décembre 2012 un vœu relatif aux conditions de travail et de vie du personnel construisant le projet ITER** auprès de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur financeur et partenaire du projet. L'ancien sénateur PS du 04 Claude Domeizel a alerté **en mai 2013** le Ministre du travail sur les conditions de travail et d'hébergement de ces travailleurs « détachés ». Le NPA et le Front de Gauche 04 ont confirmé **en septembre 2013 leur mobilisation sur le sujet**... Les réponses qui se veulent « rassurantes », le 24 août du Ministre et le 5 juillet d'ITER organization, suite à la réunion de la CLI du 3 juillet 2013 à Vinon-sur-Verdon, indiquent que le dossier ITER doit faire l'objet de l'attention de tous...

# NON À LA FRAUDE SOCIALE ÉGALITÉ DES SALAIRES !

Les mêmes **mécanismes de recherche des profits capitalistes** jettent dans la misère les travailleurs de Pologne, de Roumanie, du Portugal et d'ailleurs, ruinent les sous-traitants écrasés par les grands groupes internationaux et imposent en France une armée de réserve de chômeurs qui permet de maintenir les salaires au plus bas (cf. les chiffres du chômage en PACA)... Contrairement aux **promesses de développement et d'emploi local** autour du chantier de construction du réacteur nucléaire d'ITER, on découvre comment l'État et ses entreprises ont organisé le siphonage de l'argent public alloué à ce projet au bénéfice des entreprises privées...

Le début des travaux de gros œuvre du chantier ITER, repoussés après les élections de 2014, vont se poursuivre jusqu'en 2020. Au plus fort du chantier **3 500 ouvriers** (en plus des 1 400 travailleurs actuels) fourniront la main d'œuvre nécessaire à la construction de ce site de recherche nucléaire. **Les patrons d'ITER, de VINCI-FERROVIAL-RAZELBEC ont trouvé un nouveau filon** : employer par le biais de la sous-traitance des ouvriers « détachés » sous contrat étranger, au mépris du code du travail, de la dignité humaine et des chômeurs locaux.

## Fraude sociale et exploitation sans contrôle

La **pratique de la sous-traitance en cascade** a notamment pour effet de **détourner les cotisations sociales** qui n'alimenteront pas les caisses d'assurances (maladie, chômage, retraite, logement, etc.) mais seront versées au bénéfice des entreprises. Le montant des cotisations sociales ainsi détournées sur le seul chantier d'ITER peut être évalué à **environ 65 millions d'euros par an** soit près de 400 millions sur toute la durée du chantier.

Malgré les promesses et les propos rassurants des élus, toutes les conditions **d'une exploitation sans contrôle et sans protection des travailleurs du chantier ITER** sont réunies : rappelons que c'est un chantier clos (régé par des dispositions réglementaires très strictes) et que **l'Urssaf et la direction d'ITER ont signé une convention** qui limite ses prérogatives (tout contrôle devant être annoncé 1 mois à l'avance !).

Ainsi, l'entreprise espagnole **COMSA-EMTE** qui fait l'objet d'un signalement pour entorses au code du travail a quitté précipitamment le chantier, fin 2014, bien avant la fin de son contrat. **Nous attendons toujours les explications de F4E et de l'Inspection du travail.**

## Ouverture de camps d'hébergement pour les travailleurs « détachés »

Les propositions de logement préconisées pour ces travailleurs sont réduites au strict minimum (on a parlé d'installer jusqu'à **780 ouvriers dans un camping à Château-Arnoux**, ou de loger **120 travailleurs sur le stade de Corbières** !). Consultable sur internet, le *Guide du logement à destination des entreprises intervenant sur le chantier ITER* (publié en juin 2012), préconisait ouvertement des solutions d'hébergement en mobil home ou en habitation légère de loisir qui ne semblent pas compatibles avec la législation du travail ! Voici les villes et villages concernés par ces hébergements : **Manosque, Corbières, Quinson, Aix-en-Provence, Pertuis, Montmeyan, Saint-Paul-les-Durance, Jouques, Le-Puy-Sainte-Réparate...** Aujourd'hui les responsables semblent orienter leurs recherches de logement vers le haut Var.

Afin de partager les informations collectées depuis le début de ce chantier par des syndicalistes de la CGT au sein de Cadarache (visibles sur le site de Solidarités 04)... nous appelons les collectifs citoyens à organiser dans leurs villes et villages une ou plusieurs réunions d'information.

**Collectif Bolkenstein**

collectif.bolkenstein@laposte.net

Documents et revue de presse sur le site de Solidarités 04  
<http://solidarites04.free.fr> (rubrique « précarité »)